

RCS : MELUN Code greffe : 7702

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MELUN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 00194 Numéro SIREN : 333 363 810 Nom ou dénomination : A'CAPELLA

Ce dépôt a été enregistré le 09/07/2021 sous le numéro de dépôt 9468

BILAN

A CAPELLA : période du 01 janvier 2020 au 31 décembre 2020

ACTIF (EUR)	VALEURS BRUTES	AMORT. & PROVISIONS	VALEURS NETTES	EXERCICE N-1
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	6 531	2 829	3 702	2 529
Immobilisations financières				
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ (I)	6 531	2 829	3 702	2 529
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en cours				
Matières premières, approvisionnements, en cours				
Marchandises				
Avances & acomptes versés sur commande				
Créances				12 005
Clients et comptes rattachés			4 814	4 818
Autres créances	4 814			
Valeurs mobilières de placement			109 849	56 944
Disponibilités	109 849			
Charges constatées d'avance				
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (II)	114 663		114 563	73 768
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)	121 194	2 829	118 385	76 297
PASSIF (EUR)			EXERCICE N	EXERCICE N-1
CAPITAUX PROPRES			7 622	7 622
Capital social ou individuel				
Ecarts de réévaluation			762	762
Réserve légale				
Réserve réglementée (dont réserve spéciale des plus values à long terme)			8 610	8 610
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres d'art originales)			36 008	16 879
Report à nouveau			35 741	19 129
Résultat de l'exercice				
Provisions réglementées				
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)			88 743	53 002
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (II)				
DETTES				
Emprunts et dettes assimilées				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			17 755	17 253
Fournisseurs et comptes rattachés				
Autres dettes (dont comptes courants d'associés)		1 984	16 867	6 043
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES et PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE (III)			28 622	23 296
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)			118 385	76 297

CABINET CROZATIER - CLERMONT FERRAND

www.cabinet-crozatier.com
Téléphone : 04 73 37 74 85

CERTIFIÉ CONFORME
LE GERANT

RÉSULTAT DE L'EXERCICE

A CAPELLA : période du 01 janvier 2020 au 31 décembre 2020

Rubriques	Exercice N	EUR		Ecart N/N-1
		Exercice N-1		
Ventes de marchandises	112 779	209 929	-97 149	-46%
Production vendue de biens				
Production vendue de services	112 779	209 929	-97 149	-46%
Chiffres d'affaires nets				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subvention d'exploitation	26 000		26 000	
Autres produits	8	0	7	
PRODUITS D'EXPLOITATION	138 787	209 929	-71 142	-34%
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achat de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	39 571	108 842	-69 271	-64%
Autres achats et charges externes	2 115	888	1 227	138%
Impôts, taxes et versements assimilés	28 948	37 595	-8 647	-23%
Rémunérations du personnel	14 578	22 156	-7 578	-34%
Charges sociales	752	745	7	1%
Dotations aux amortissements				
Dotations aux provisions				
Autres charges	13 329	14 032	-702	-5%
CHARGES D'EXPLOITATION	99 292	184 257	-84 965	-16%
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION	39 495	25 672	13 823	54%
Produits financiers		60	-60	-100%
Produits exceptionnels				
Charges financières	1 880	2 743	-864	-31%
Charges exceptionnelles	1 874	3 860	-1 986	-51%
Impôts sur les bénéfices				
2 - RÉSULTAT COMPTABLE	35 741	19 129	16 613	87%

CERTIFIE CONFORME
LE GERANT

JC

CABINET CROZATIER - CLERMONT FERRAND
www.cabinet-crozatier.com
Téléphone : 04 73 37 74 85

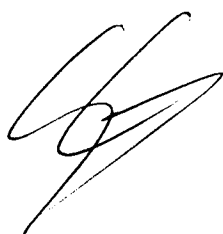
ANNEXE

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISÉ ET DES AMORTISSEMENTS

COMPTES DE RÉGULARISATION


CERTIFIÉ CONFORME
LE GERANT







CABINET CROZATIER - CLERMONT FERRAND
www.cabinet-crozatier.com
Téléphone : 04 73 37 74 85

IMMOBILISATIONS et AMORTISSEMENTS

A CAPELLA : période du 01 janvier 2020 au 31 décembre 2020

IMMOBILISATIONS (EUR)	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Revalorisations
					Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Fonds commercial					
Autres postes d'immobilisations incorporelles					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriel					
Installations générales, agencements					
aménagements divers					
Matériel de transport					
Autres immobilisations corporelles	4 607	1 924		6 531	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 607	1 924		6 531	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
TOTAL GÉNÉRAL	4 607	1 924		6 531	

AMORTISSEMENTS (EUR)	Au début de l'ex	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'ex
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Installations générales, agencements				
aménagements divers				
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles	2 078	752		2 829
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 078	752		2 829



CABINET CROZATIER - CLERMONT FERRAND
www.cabinet-crozatier.com
 Téléphone : 04 73 37 74 85

CERTIFIÉ CONFORME
 LE GERANT

COMPTES DE RÉGULARISATION

A CAPELLA : période du 01 janvier 2020 au 31 décembre 2020

EUR

PRODUITS À RECEVOIR	<i>Montants</i>
<i>Divers produits à recevoir</i>	
TOTAL PRODUITS À RECEVOIR	

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	<i>Montants</i>
<i>Exploitation</i>	
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	

CHARGES À PAYER	<i>Montants</i>
<i>Emprunts intérêts courus à payer</i>	
<i>Fournisseurs factures non parvenues</i>	
<i>Personnel dettes provisionnées pour congés payés</i>	
<i>Organismes sociaux charges provisionnées sur congés payés</i>	
<i>Organismes sociaux autres charges à payer</i>	
<i>Etat charges à payer</i>	954
<i>Banque intérêts à payer</i>	
TOTAL CHARGES À PAYER	954



CABINET CROZATIER - CLERMONT FERRAND
www.cabinet-crozatier.com
 Téléphone : 04 73 37 74 85

CERTIFIE CONFORME
 LE GERANT

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

A CAPELLA : période du 01 janvier 2020 au 31 décembre 2020

(EUR)	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2020	%	31/12/2019	%		%
Ventes de marchandises						
Achats nets de marchandises						
Marge commerciale						
Production vendue	112 779	100	209 929	100	-97 149	-46.3
Production stockée						
Production immobilisée						
Production totale de l'exercice	112 779	100	209 929	100	-97 149	-46.3
Matières premières, approv. consommées						
Marge brute de production	112 779	100	209 929	100	-97 149	-46.3
MARGE BRUTE TOTALE	112 779	100	209 929	100	-97 149	-46.3
CHIFFRE D'AFFAIRES	112 779	100	209 929	100	-97 149	-46.3
Autres achats et charges externes	39 571	35	108 842	52	-69 271	-63.6
VALEUR AJOUTÉE	73 209	65	101 087	48	-27 878	-27.6
Subventions d'exploitation	26 000	23			26 000	
Impôts, taxes et versements assimilés	2 115	2	888	0	1 227	138.2
Salaires et charges sociales	43 525	30	59 751	20	-16 226	-27.2
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	53 568	47	40 448	19	13 121	32.4
Autres produits	8	0	0	0	7	1593.3
Dotations aux amortissements	752	1	745	0	7	0.9
Dotations aux provisions						
Autres charges	13 329	12	14 032	7	-702	-5.0
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	39 495	35	25 672	12	13 823	53.8
Produits financiers						
Charges financières						
Produits exceptionnels			60	0	-60	-100.0
Charges exceptionnelles	1 880	2	2 743	1	-864	-31.5
Impôts sur les bénéfices	1 874	2	3 860	2	-1 986	-51.5
RÉSULTAT NET COMPTABLE	35 741	32	19 129	9	16 613	86.8

JC

CABINET CROZATIER - CLERMONT FERRAND
www.cabinet-crozatier.com
Téléphone : 04 73 37 74 85

CERTIFIÉ CONFORME
LE GERANT





A CAPELLA
27 RUE FRANCOIS DE TESSAN
77330 OZOIR LA FERRIERE

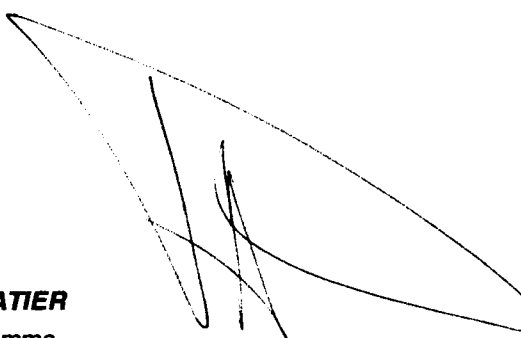
SIRET 33336381000057 - APE 5911C

COMPTES ANNUELS

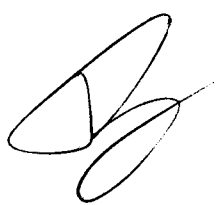
au

31 décembre 2020

CABINET CROZATIER
12 rue Gilbert Romme
63000 CLERMONT-FERRAND
Téléphone : 0473377485
www.cabinet-crozatier.com



EXPERT
JC
COMPTABLE



SOMMAIRE

COMPTE-RENDU DE MISSION

COMMENTAIRES

COMPTES ANNUELS

Bilan

Présentation graphique du bilan

Résultat

Présentation graphique du résultat

ANNEXE

Règles et Méthodes comptables

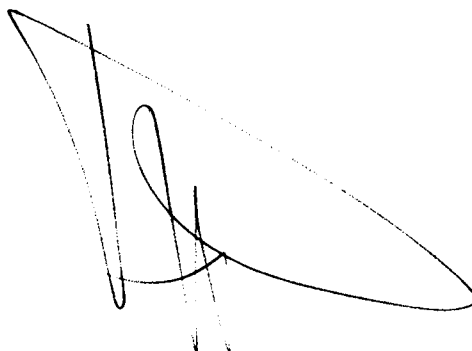
Etat des immobilisations et amortissements

Comptes de régularisation : Charges à payer - Produits à recevoir

TABLEAU DE GESTION

DÉTAIL DES COMPTES

LIASSE FISCALE



CABINET CROZATIER - CLERMONT FERRAND

www.cabinet-crozatier.com

Téléphone : 04 73 37 74 85

COMPTE-RENDU DE MISSION

Dans le cadre de la mission d'établissement et de présentation des comptes annuels qui nous a été confiée par l'entreprise : A CAPELLA
dans la lettre de mission en date du 22/11/2012

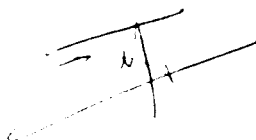
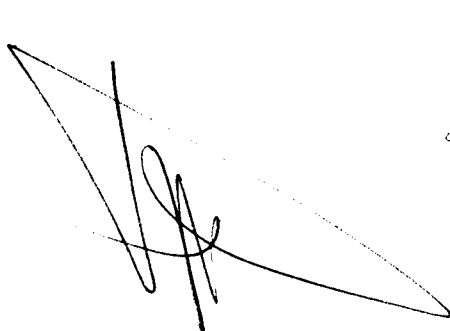
nous avons effectué les diligences prévues par les normes définies par l'Ordre des Experts Comptables.

A l'issue de nos travaux qui ne constituent pas un audit, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes de l'exercice ci-après couvrent la période du 01 janvier 2020 au 31 décembre 2020
et présentent les caractéristiques suivantes :

Total du bilan :	118 364,83 EUR
Chiffre d'affaires ht :	112 779,16 EUR
Résultat de l'exercice :	35 741,35 EUR

*Fait à CLERMONT-FERRAND
23/06/2020*



CABINET CROZATIER - CLERMONT FERRAND
www.cabinet-crozatier.com
Téléphone : 04 73 37 74 85

COMMENTAIRES

Dans le cadre de la mission d'établissement et de présentation des comptes annuels qui nous a été confiée par l'entreprise : A CAPELLA ,
nous avons effectué les diligences prévues par les normes définies par l'Ordre des Experts Comptables.

Les modalités d'exécution de nos travaux nous conduisent à formuler les commentaires suivants :

I- GENERALITES

- Les comptes annuels ont été établis dans la perspective d'une continuité d'exploitation, dans les mêmes formes et en respectant les mêmes méthodes d'évaluation que les années précédentes.

Il ressort de vos comptes annuels les chiffres clés suivants :

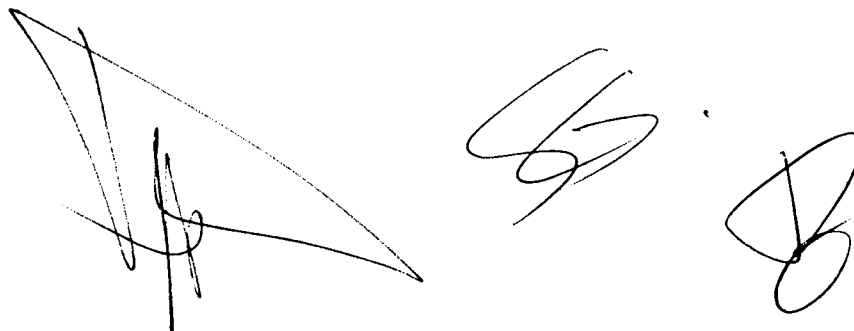
II- ANALYSE ECONOMIQUE

LES CHIFFRES CLES	31/12/20	31/12/19
CHIFFRE D'AFFAIRES	112 779	209 929
CHARGES D'EXPLOITATION	99 292	184 257
RESULTAT D'EXPLOITATION	39 495	25 672
RESULTAT FINANCIER	0	0
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-1 880	-2 683

Commentaires :

Montant régularisation TVA :
à déduire

261 euros



CABINET CROZATIER - CLERMONT FERRAND
www.cabinet-crozatier.com
Téléphone : 04 73 37 74 85

COMMENTAIRES

III- ANALYSE DE LA SITUATION FINANCIERE

L'activité de l'entreprise a généré une capacité d'autofinancement
(résultat courant + amortissements) de

36 493 €

Vous avez investi :

en immobilisations incorporelles

0 €

en immobilisations corporelles

6 531 €

en immobilisations financières

0 €

Vous avez financé ces investissements par emprunts et auto financement.

Vous avez remboursé le capital emprunté :

0 €

Vous avez prélevé à titre de dividendes :

0 €

INDICATEURS FINANCIERS	31/12/20	31/12/19
Taux d'endettement (Dettes financières / Capitaux propres)	0,00	0,00
Endettement global / Capacité d'autofinancement	0,00	0,00
Solvabilité à court terme (Créances et disponibilités / dettes à court terme)	3,87	3,17
Rentabilité financière (Résultat net / Capitaux Propres)	0,40	0,36

Tels sont les commentaires que nous avons jugé utile d'apporter en complément des documents de synthèse que nous avons établis.

Fait à CLERMONT-FERRAND
23/06/2020



CABINET CROZATIER - CLERMONT FERRAND
www.cabinet-crozatier.com
Téléphone : 04 73 37 74 85

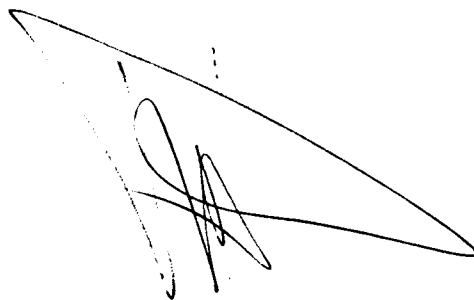
COMPTES ANNUELS

BILAN

PRÉSENTATION GRAPHIQUE DU BILAN

RÉSULTAT

PRÉSENTATION GRAPHIQUE DU RÉSULTAT

A large, stylized handwritten signature in black ink, possibly reading 'JC' or similar, with a long horizontal stroke extending to the right.Two handwritten signatures in black ink. The top one is a cursive signature, and the bottom one is a more stylized, possibly monogrammed signature.

CABINET CROZATIER - CLERMONT FERRAND
www.cabinet-crozatier.com
Téléphone : 04 73 37 74 85

BILAN

A CAPELLA : période du 01 janvier 2020 au 31 décembre 2020

ACTIF (EUR)	VALEURS BRUTES	AMORT- et PROVISIONS	VALEURS NETTES	EXERCICE N-1
ACTIF IMMOBILISÉ				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
<i>Fonds commercial</i>				
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>				
<i>Immobilisations corporelles</i>	6 531	2 829	3 702	2 529
<i>Immobilisations financières</i>				
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ (I)	6 531	2 829	3 702	2 529
ACTIF CIRCULANT				
<i>Stocks et en-cours</i>				
<i>Matières premières, approvisionnements, en cours</i>				
<i>Marchandises</i>				
<i>Avances & acomptes versés sur commande</i>				
<i>Créances</i>				
<i>Clients et comptes rattachés</i>				12 005
<i>Autres créances</i>	4 814		4 814	4 818
<i>Valeurs mobilières de placement</i>				
<i>Disponibilités</i>	109 849		109 849	56 944
<i>Charges constatées d'avance</i>				
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (II)	114 663		114 663	73 768
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)	121 194	2 829	118 365	76 297
PASSIF (EUR)			EXERCICE N	EXERCICE N-1
CAPITAUX PROPRES				
<i>Capital social ou individuel</i>			7 622	7 622
<i>Ecart de réévaluation</i>				
<i>Réserve légale</i>			762	762
<i>Réserve réglementée (dont réserve spéciale des plus values à long terme)</i>				
<i>Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres d'art originales)</i>			8 610	8 610
<i>Report à nouveau</i>			36 008	16 879
<i>Résultat de l'exercice</i>			35 741	19 129
<i>Provisions réglementées</i>				
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)			88 743	53 002
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (II)				
DETTES				
<i>Emprunts et dettes assimilées</i>				
<i>Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</i>				
<i>Fournisseurs et comptes rattachés</i>			12 755	17 253
<i>Autres dettes (dont comptes courants d'associés)</i>			1 984	6 043
<i>Produits constatés d'avance</i>				
TOTAL DES DETTES et PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE (III)			29 622	23 296
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)			118 365	76 297

CABINET CROZATIER - CLERMONT FERRAND

www.cabinet-crozatier.com

Téléphone : 04 73 37 74 85

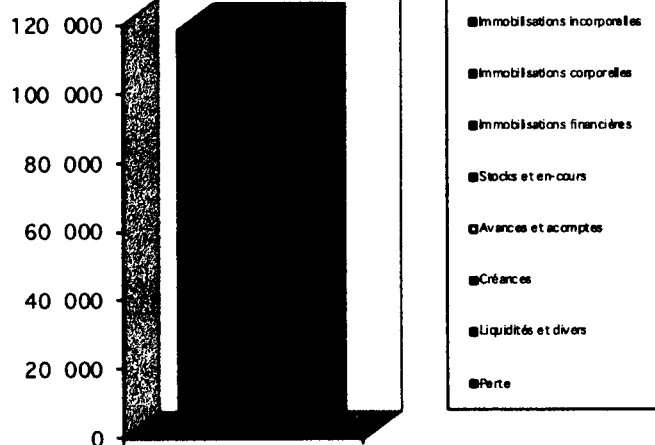
LC

BILAN

A CAPELLA : période du 01 janvier 2020 au 31 décembre 2020

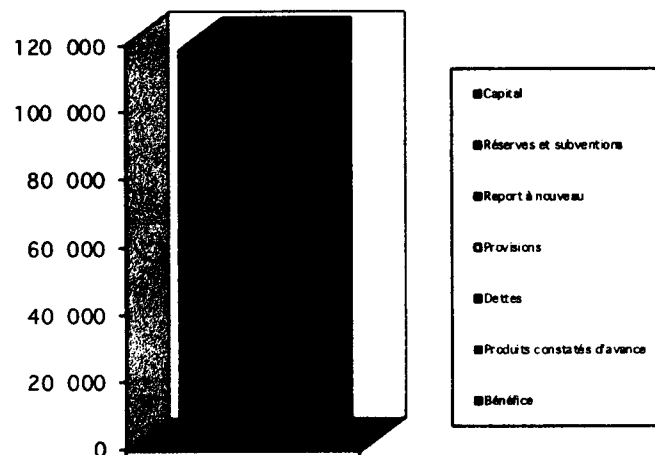
ACTIF

Immobilisations incorporelles	
Immobilisations corporelles	3 702
Immobilisations financières	
Stocks et en-cours	
Avances et acomptes	
Créances	4 814
Liquidités et divers	109 849
Perte	
TOTAL	118 365



PASSIF

Capital	7 622
Réserves et subventions	9 372
Report à nouveau	36 008
Provisions	
Dettes	29 622
Produits constatés d'avance	
Bénéfice	35 741
TOTAL	118 365



JC

CABINET CROZATIER - CLERMONT FERRAND

www.cabinet-crozatier.com

Téléphone : 04 73 37 74 85

(Handwritten signatures)

RÉSULTAT DE L'EXERCICE

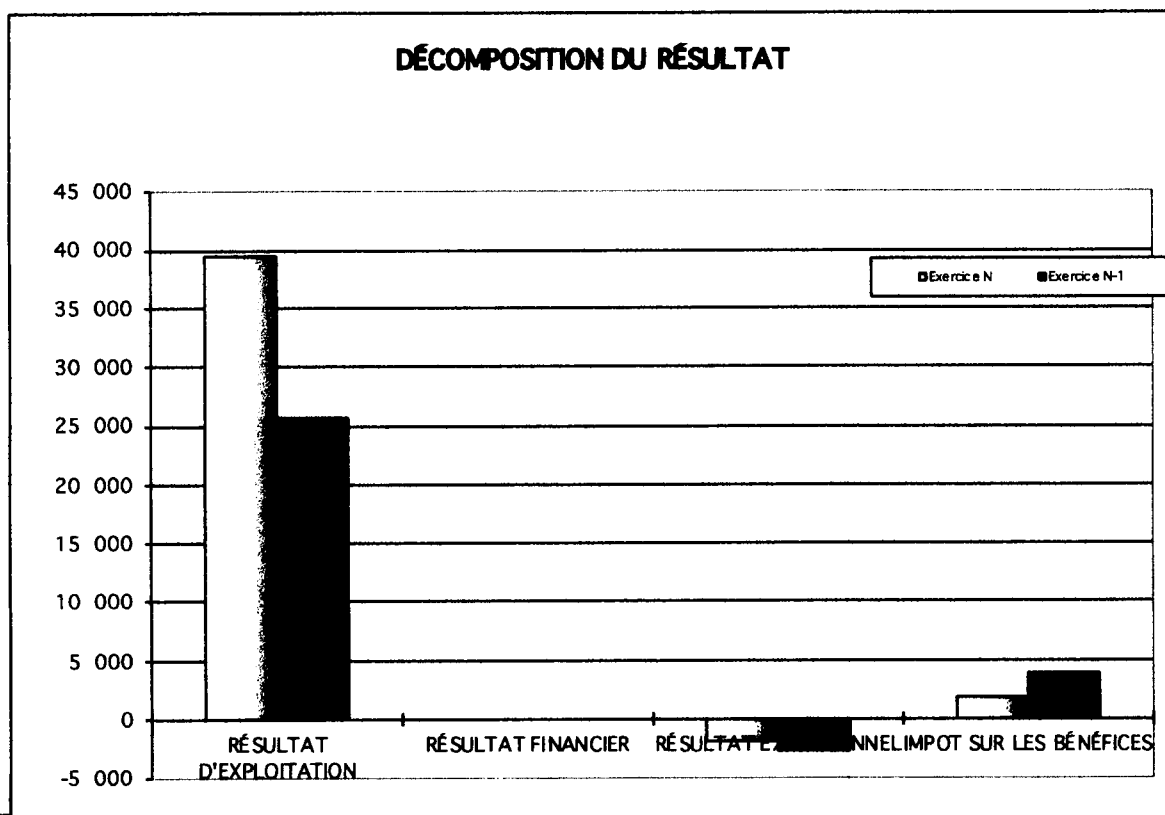
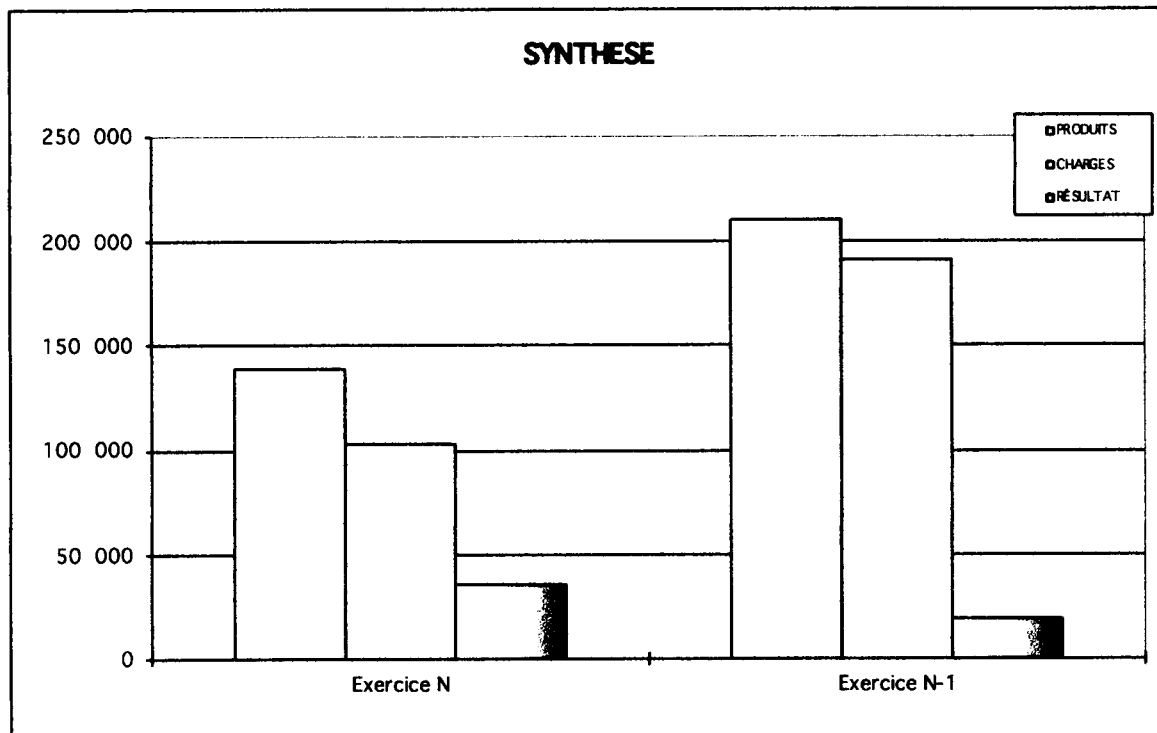
A CAPELLA : période du 01 janvier 2020 au 31 décembre 2020

Rubriques	Exercice N	EUR		Ecart N/N-1
		Exercice N-1		
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens	112 779	209 929	-97 149	-46%
Production vendue de services				
Chiffres d'affaires nets	112 779	209 929	-97 149	-46%
Production stockée				
Production immobilisée				
Subvention d'exploitation	26 000		26 000	
Autres produits	8	0	7	
PRODUITS D'EXPLOITATION	138 787	209 929	-71 142	-34%
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achat de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes	39 571	108 842	-69 271	-64%
Impôts, taxes et versements assimilés	2 115	888	1 227	138%
Rémunérations du personnel	28 948	37 595	-8 647	-23%
Charges sociales	14 578	22 156	-7 578	-34%
Dotations aux amortissements	752	745	7	1%
Dotations aux provisions				
Autres charges	13 329	14 032	-702	-5%
CHARGES D'EXPLOITATION	99 292	184 257	-84 965	-48%
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION	39 495	25 672	13 823	54%
Produits financiers				
Produits exceptionnels		60	-60	-100%
Charges financières				
Charges exceptionnelles	1 880	2 743	-864	-31%
Impôts sur les bénéfices	1 874	3 860	-1 986	-51%
2 - RÉSULTAT COMPTABLE	35 741	19 129	16 613	87%



CABINET CROZATIER - CLERMONT FERRAND
www.cabinet-crozatier.com
Téléphone : 04 73 37 74 85

RÉSULTAT DE L'EXERCICE



Jc

CABINET CROZATIER - CLERMONT FERRAND

www.cabinet-crozatier.com

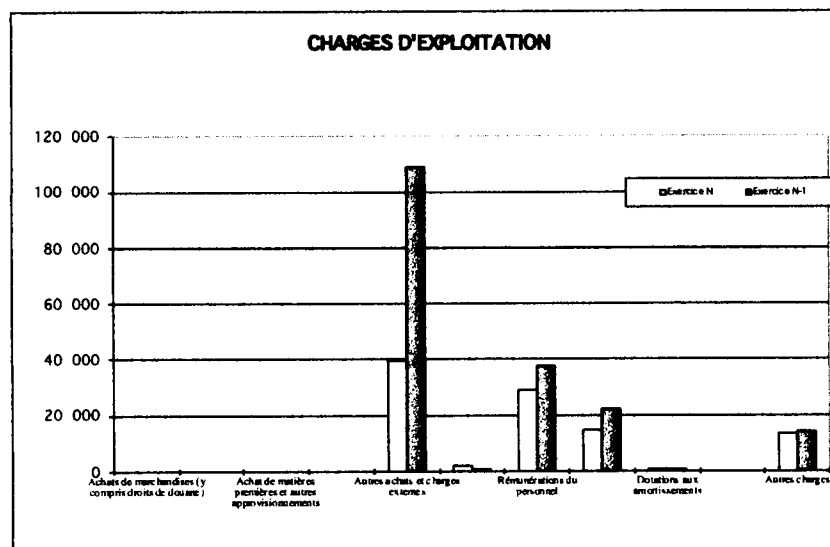
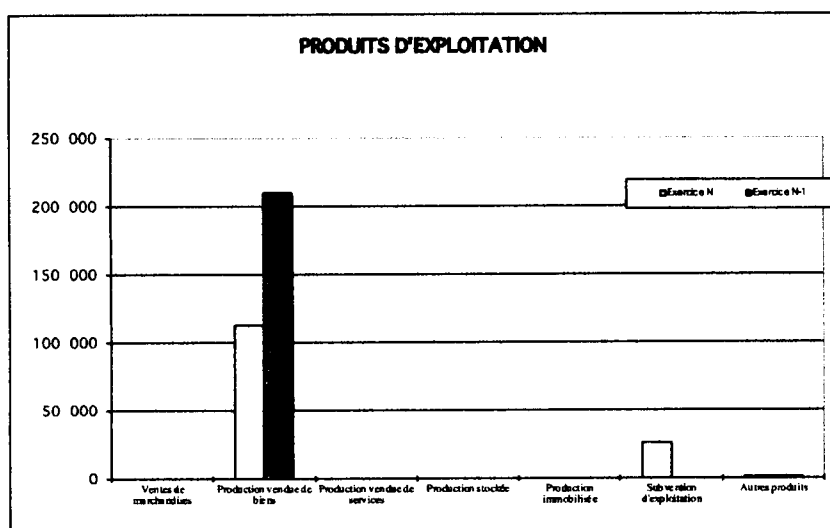
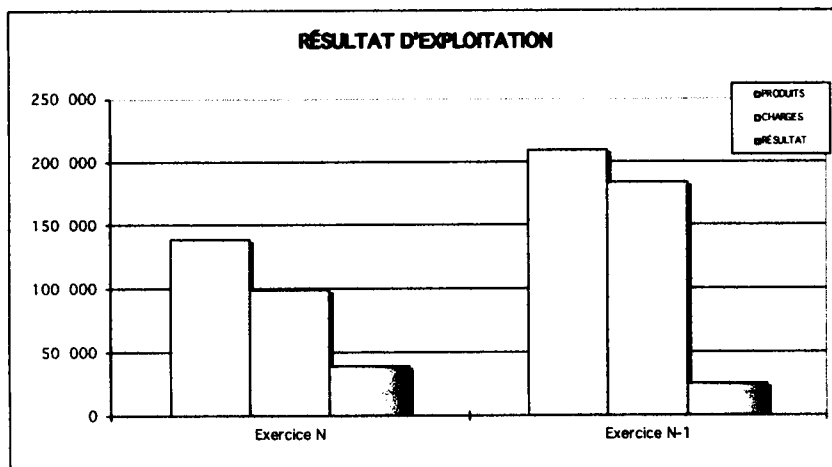
Téléphone : 04 73 37 74 85

[Signature]

[Signature]

[Signature]

RÉSULTAT D'EXPLOITATION



JC

CABINET CROZATIER - CLERMONT FERRAND
www.cabinet-crozatier.com
Téléphone : 04 73 37 74 85

(Handwritten signatures)

ANNEXE

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISÉ ET DES AMORTISSEMENTS

COMPTES DE RÉGULARISATION

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke.A smaller, stylized handwritten signature in black ink, featuring a few loops and a horizontal base.A stylized handwritten signature in black ink, with a prominent circular loop and a vertical stroke.

CABINET CROZATIER - CLERMONT FERRAND
www.cabinet-crozatier.com
Téléphone : 04 73 37 74 85

RÈGLES ET MÉTHODES

1) MONNAIE DE PRÉSENTATION DES COMPTES

La monnaie de présentation des comptes est l'Euro

2) RÈGLE GÉNÉRALE D'ÉVALUATION

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- permanence des méthodes

- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

3) FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE & EVENEMENTS POSTERIEURS

L'exercice clos le 31 décembre 2020 a une durée de 12 mois

4) IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou bien à leur coût de production.

5) AMORTISSEMENTS

Les amortissements sont calculés en fonction de la durée de vie prévue comme indiqué dans le tableau ci-dessous.

Frais d'établissement	5 ans
Logiciels	3 ans
Fonds commercial acquis	
Matériel et outillage industriel	5 ans
Matériel de transport	3 ans
Matériel de bureau et informatique	3 ans

6) CRÉANCES ET DETTES

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

7) CAPITAL SOCIAL

Le capital social est divisé en 500 parts sociales
Pour une valeur nominale de 15,24

8) EMPRUNTS

* Emprunts remboursés en cours d'exercice 0

* A la clôture de l'exercice, l'état des dettes financières est le suivant :

A 1 an au plus	A plus d'un an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
0	0	0



CABINET CROZATIER - CLERMONT FERRAND

www.cabinet-crozatier.com

Téléphone : 04 73 37 74 85

IMMOBILISATIONS et AMORTISSEMENTS

A CAPELLA : période du 01 janvier 2020 au 31 décembre 2020

IMMOBILISATIONS (EUR)	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale
					Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
<i>Fonds commercial</i>					
<i>Autres postes d'immobilisations incorporelles</i>					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
<i>Terrains</i>					
<i>Constructions installations techniques, matériel et outillage industriel installations générales, agencements, aménagement divers</i>					
<i>Matériel de transport</i>					
<i>Autres immobilisations corporelles</i>	4 607	1 924		6 531	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 607	1 924		6 531	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
TOTAL GÉNÉRAL	4 607	1 924		6 531	

AMORTISSEMENTS (EUR)	Au début de l'ex.	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'ex.
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
<i>Terrains</i>				
<i>Constructions installations techniques, matériel et outillage industriel installations générales, agencements, aménagement divers</i>				
<i>Matériel de transport</i>				
<i>Autres immobilisations corporelles</i>	2 078	752		2 829
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 078	752		2 829

JC

CABINET CROZATIER - CLERMONT FERRAND

www.cabinet-crozatier.com

Téléphone : 04 73 37 74 85

Signature

COMPTES DE RÉGULARISATION

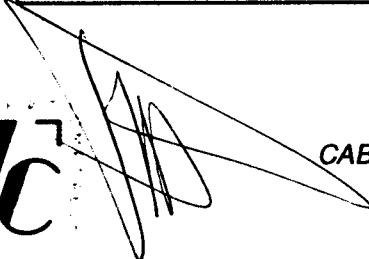
A CAPELLA : période du 01 janvier 2020 au 31 décembre 2020

EUR

PRODUITS À RECEVOIR	Montants
<i>Divers produits à recevoir</i>	
TOTAL PRODUITS À RECEVOIR	

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	Montants
<i>Exploitation</i>	
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	

CHARGES À PAYER	Montants
<i>Emprunts intérêts courus à payer</i>	
<i>Fournisseurs factures non parvenues</i>	
<i>Personnel dettes provisionnées pour congés payés</i>	
<i>Organismes sociaux charges provisionnées sur congés payés</i>	
<i>Organismes sociaux autres charges à payer</i>	
<i>Etat charges à payer</i>	954
<i>Banque intérêts à payer</i>	
TOTAL CHARGES À PAYER	954



CABINET CROZATIER - CLERMONT FERRAND

www.cabinet-crozatier.com

Téléphone : 04 73 37 74 85



SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

A CAPELLA : période du 01 janvier 2020 au 31 décembre 2020

(EUR)	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2020	%	31/12/2019	%		%
Ventes de marchandises						
Achats nets de marchandises						
Marge commerciale						
Production vendue	112 779	100	209 929	100	-97 149	-46,3
Production stockée						
Production immobilisée						
Production totale de l'exercice	112 779	100	209 929	100	-97 149	-46,3
Matières premières, approv. consommés						
Marge brute de production	112 779	100	209 929	100	-97 149	-46,3
MARGE BRUTE TOTALE	112 779	100	209 929	100	-97 149	-46,3
CHIFFRE D'AFFAIRES	112 779	100	209 929	100	-97 149	-46,3
Autres achats et charges externes	39 571	35	108 842	52	-69 271	-63,6
VALEUR AJOUTÉE	73 209	65	101 087	48	-27 878	-27,6
Subventions d'exploitation	26 000	23			26 000	
Impôts, taxes et versements assimilés	2 115	2	888	0	1 227	138,2
Salaires et charges sociales	43 525	38	59 751	28	-16 226	-27,2
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	53 568	47	40 448	19	13 121	32,4
Autres produits	8	0	0	0	7	1593,3
Dotations aux amortissements	752	1	745	0	7	0,9
Dotations aux provisions						
Autres charges	13 329	12	14 032	7	-702	-5,0
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	39 495	35	25 672	12	13 823	53,8
Produits financiers						
Charges financières						
Produits exceptionnels			60	0	-60	-100,0
Charges exceptionnelles	1 880	2	2 743	1	-864	-31,5
Impôts sur les bénéfices	1 874	2	3 860	2	-1 986	-51,5
RÉSULTAT NET COMPTABLE	35 741	32	19 129	9	16 613	86,8



CABINET CROZATIER - CLERMONT FERRAND
www.cabinet-crozatier.com
Téléphone : 04 73 37 74 85



DÉTAIL DES COMPTES

A CAPELLA

27 RUE FRANCOIS DE TESSAN
77330 OZOIR LA FERRIERE

SIRET 33336381000057 - APE 5911C

01 janvier 2020 - 31 décembre 2020

A large, stylized handwritten signature in black ink, possibly reading 'JC' or similar, enclosed within a large, sweeping loop.A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, connected strokes.A handwritten signature in black ink, featuring a prominent circular loop followed by a few strokes.

CABINET CROZATIER - CLERMONT FERRAND
www.cabinet-crozatier.com
Téléphone : 04 73 37 74 85

DÉTAIL DES COMPTES : BILAN - ACTIF

A CAPELLA - 77330 OZOIR LA FERRIERE
SIRET 33336381000057

Période N du 01/01/2020 au 31/12/2020
Période N-1 du 01/01/2019 au 31/12/2019

RUBRIQUES FISCALES	%B	Ex N	%B	Ex N-1	Ecart N/N-1	%
AT Autres immos corporelles	5,5	6 531	6,0	4 607	1 924	41,8
218300 Matériel de bureau et informatique	5,5	6 531	6,0	4 607	1 924	41,8
AU Am/Prov sur Autres immos corporelles	2,4	2 829	2,7	2 078	752	36,2
281830 Am. Matériel de bureau et informatique	2,4	2 829	2,7	2 078	752	36,2
BX Clients et comptes rattachés			15,7	12 005	-12 005	-100,0
411DIV Clients divers			15,7	12 005	-12 005	-100,0
BZ Autres créances	4,1	4 814	6,3	4 818	-4	-0,1
437510 CHEQUE INTERMITTENT	2,0	2 341	1,2	880	1 461	166,0
444000 Etat - Impôts sur les bénéfices	1,7	2 007	0,1	84	1 923	*23,9
445669 TVA déductible sur paiement	0,2	205	0,0	23	182	*8,8
445670 Crédit de TVA à reporter			4,9	3 766	-3 766	-100,0
445880 TVA à régulariser	0,2	261	0,1	65	196	*4,0
CF Disponibilités	92,8	109 849	74,6	56 944	52 905	92,9
512100 Banque Populaire	92,8	109 849	74,6	56 944	52 905	92,9





DÉTAIL DES COMPTES : BILAN - PASSIF

A CAPELLA - 77330 OZOIR LA FERRIERE
SIRET 33336381000057

Période N du 01/01/2020 au 31/12/2020

Période N-1 du 01/01/2019 au 31/12/2019

RUBRIQUES FISCALES	%B	Ex N	%B	Ex N-1	Ecart N/N-1		%
DA Capital social ou individuel	6,4	7 622	10,0	7 622			
101000 Capital social	6,4	7 622	10,0	7 622			
DD Réserve légale	0,6	762	1,0	762			
106100 Réserve légale	0,6	762	1,0	762			
DE Réserves statutaires ou contractuelles	7,3	8 610	11,3	8 610			
106300 Réserves statutaires ou contractuelles	7,3	8 610	11,3	8 610			
DH Report à nouveau	30,4	36 008	22,1	16 879	19 129	113,3	
110000 Report à nouveau (solde créditeur)	30,4	36 008	22,1	16 879	19 129	113,3	
DI Résultat de l'exercice	30,2	35 741	25,1	19 129	16 613	86,9	
DV Emprunts et dettes financières divers	1,7	1 984	1,8	1 394	590	42,3	
455000 C/C M PARIS	0,5	590			590	0,0	
455100 C/C SAUVAUX	1,2	1 394	1,8	1 394			
DX Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10,8	12 755	22,6	17 253	-4 498	-26,1	
401000 Fournisseurs	10,2	12 098	16,5	12 561	-463	-3,7	
401A4A A4 AUDIO			0,2	160	-160	-100,0	
401ADRIENNE IRVING	0,2	195			195	0,0	
401BEP BEPUB			0,5	360	-360	-100,0	
401CROZA CROZATIER	0,4	462	0,2	140	322	73,3	
401HAPPY 401happy			1,9	1 440	-1 440	-100,0	
401LESM 401lesmomes			2,8	2 160	-2 160	-100,0	
401NDF NOTE DE FRAIS			0,0	36	-36	-100,0	
401RESTO restaurant			0,1	67	-67	-100,0	
401SIX SIXT			0,4	330	-330	-100,0	
DY Dettes fiscales et sociales	11,7	13 828	4,7	3 594	10 234	73,8	
431100 URSSAF	1,7	2 064			2 064	0,0	
437870 agessa			2,1	1 593	-1 593	-100,0	
442100 Etat Etat retenu à la source	0,2	246			246	0,0	
445510 TVA à décaisser	8,9	10 565			10 565	0,0	
445715 TVA collectée 20 %			2,6	2 001	-2 001	-100,0	
448600 Autres charges à payer	0,8	954			954	0,0	
EA Autres dettes	0,9	1 054	1,4	1 054			
467200 Créiteurs divers	0,9	1 054	1,4	1 054			

DÉTAIL DES COMPTES : RÉSULTAT

A CAPELLA - 77330 OZOIR LA FERRIERE
SIRET 33336381000057

Période N du 01/01/2020 au 31/12/2020

Période N-1 du 01/01/2019 au 31/12/2019

RUBRIQUES FISCALES		%CA	Ex N	%CA	Ex N-1	Ecart N/N-1	%
FF	Ventes de biens	100,0	112 779	100,0	209 929	-97 149	-46,3
701000	Ventes de produits finis	100,0	112 779	100,0	209 929	-97 149	-46,3
FO	Subventions d'exploitation	23,1	26 000			26 000	0,0
740000	Subventions d'exploitation	23,1	26 000			26 000	0,0
FQ	Autres produits	0,0	8	0,0		7	*16,9
758110	Différences de règlement	0,0	8	0,0		7	*16,9
FW	Autres achats et charges externes	35,1	39 571	51,8	108 842	-69 271	-63,6
604000	Etudes et prestations de service	14,4	16 260	32,7	68 745	-52 484	-76,4
606140	Carburant	0,1	102			102	0,0
606300	Fournitures d'entretien et de petit équipement	1,5	1 654	2,6	5 378	-3 724	-69,2
606400	Fournitures administratives	0,2	280	0,2	330	-50	-15,0
613500	Locations ponctuelles	4,8	5 434	3,8	8 034	-2 600	-32,4
616000	Primes d'assurance			0,7	1 481	-1 481	-100,0
622610	Frais de comptabilité	2,0	2 285	0,9	1 991	274	13,8
622620	Autres honoraires	1,0	1 080	0,8	1 593	-513	-32,2
622700	Frais d'actes et de contentieux			0,0	102	-102	-100,0
623000	Publicité, publications, relations publiques			2,9	6 144	-6 144	-100,0
623400	Cadeaux à la clientèle	0,1	86	0,0	51	35	69,0
625100	Voyages et déplacements	1,6	1 818	2,5	5 277	-3 458	-65,5
625200	Frais kilométriques - M PARIS	6,5	7 277	3,1	6 480	798	12,3
625600	Missions	-0,0	-2	0,1	253	-255	-100,8
625700	Réception	2,2	2 525	1,0	2 046	480	23,4
626100	Frais postaux	0,1	157	0,1	280	-123	-44,0
626200	Frais de télécommunications	0,2	184	0,1	117	67	57,6
627000	Frais bancaires	0,4	450	0,2	484	-34	-7,0
628100	COTISATIONS			0,0	60	-60	-100,0
FX	Impôts, taxes et versements assimilés	1,9	2 115	0,4	888	1 227	138,2
631200	Taxe d'apprentissage	0,2	183	0,1	248	-65	-26,1
633300	Participation à la formation professionnelle	0,6	642			642	0,0
635110	Contribution Economique Territoriale : CFE, CVAE	1,1	1 290	0,3	640	650	101,6
FY	Salaires et traitements	25,7	28 948	17,9	37 595	-8 647	-23,0
641100	Salaires	25,7	28 948	17,9	37 595	-8 647	-23,0
FZ	Charges sociales	12,9	14 578	10,6	22 156	-7 578	-34,2
645100	Cotisations à l'URSSAF	3,6	4 031	3,8	8 060	-4 028	-50,0
645170	Assedic	2,4	2 663	1,7	3 469	-806	-23,2
645300	Cotisations AUDIENS	2,4	2 726	1,7	3 573	-847	-23,7
645800	Cotisations congés spectacle	3,8	4 340	2,8	5 940	-1 599	-26,9
645810	Cotisations Afdas	0,6	712	0,5	947	-236	-24,9
645860	cotisations C.M.B	0,1	105	0,1	140	-35	-25,0
645900	Cotisations APPAV	0,0	1	0,0	9	-8	-92,4
647500	Cotisations de médecine du travail			0,0	19	-19	-100,0
GA	Dotations aux amortissements sur immobilisations	0,7	752	0,4	745	7	0,9
681120	Dot. aux am. sur imm. corporelles	0,7	752	0,4	745	7	0,9
GE	Autres charges	11,8	13 329	6,7	14 032	-702	-5,0
651000	Redevances pour brevets, licences, droits, ...	0,5	600			600	0,0
651600	Droits d'auteurs et de reproduction	11,3	12 723	6,7	14 000	-1 277	-9,1
658110	Différences de règlement	0,0	6	0,0	32	-25	-80,0
HA	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			0,0	60	-60	-100,0
772000	Produits sur exercices antérieurs			0,0	60	-60	-100,0
HE	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1,7	1 880	1,3	2 743	-864	-31,5
671000	CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,8	880			880	0,0
671800	Autres charges exceptionnelles diverses			1,3	2 743	-2 743	-100,0

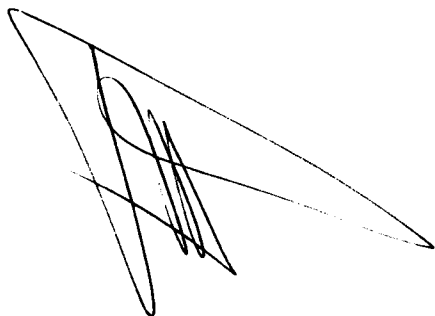
DÉTAIL DES COMPTES : RÉSULTAT

A CAPELLA - 77330 OZOIR LA FERRIERE
SIRET 33336381000057

Période N du 01/01/2020 au 31/12/2020

Période N-1 du 01/01/2019 au 31/12/2019

RUBRIQUES FISCALES		%CA	Ex N	%CA	Ex N-1	Ecart N/N-1		%
HE	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion ... suite							
672000	Charges sur exercices antérieurs	0,9	1 000			1 000	0,0	
HK	Impôts sur les bénéfices	1,7	1 874	1,8	3 860	-1 986	-51,4	
695000	Impôts sur les bénéfices	1,7	1 874	1,8	3 860	-1 986	-51,4	





LIASSE FISCALE

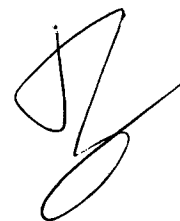
A CAPELLA

27 RUE FRANCOIS DE TESSAN

77330 OZOIR LA FERRIERE

SIRET 33336381000057 - APE 5911C

01 janvier 2020 - 31 décembre 2020

A large, stylized handwritten signature in black ink, possibly reading 'A. Capella'.A smaller, stylized handwritten signature in black ink, possibly reading 'G.'.A stylized handwritten signature in black ink, possibly reading 'J.'.

CABINET CROZATIER - CLERMONT FERRAND
www.cabinet-crozatier.com
Téléphone : 04 73 37 74 85

Formulaire obligatoire (art. 223 du Code Général des Impôts)				IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS		N° 2065 2021	
Exercice ouvert le		01012020		et clos le		31122020	
Régime simplifié d'imposition				☒			
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal			
SI PME innovantes, cocher la case ci-contre				☐			
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case				☐			
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE							
Désignation de la société :				Adresse du siège social :			
A CAPELLA 27 RUE FRANCOIS DE TESSAN 77330 OZOIR LA FERRIERE							
SIRET		33336381000057					
Adresse du principal établissement :				Ancienne adresse en cas de changement :			
27 RUE FRANCOIS DE TESSAN 77330 OZOIR LA FERRIERE							
RÉGIME FISCAL DES GROUPES							
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)							
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante							
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :							
		SIRET					
B ACTIVITE							
Activités exercées		PRODUCTION DE FILMS			Si vous avez changé d'activité, cochez la case		
☐							
C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)							
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable à 31%		Bénéfice imposable à 28%		Déficit	
		Bénéfice imposable à 15%		12 495		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10 %	
2 Plus-values							
PV à long terme imposables à 15%							
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (art. 238 quindecies)	
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches							
Entreprise nouvelle, art.44 sexies		Jeunes entreprises innovantes		Zone franche d'activité, art.44 quaterdecies		Zone de restructuration de la défense, art.44 terdecies	
Entreprise nouvelle, art.44 septies		Zone franche Urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A		Autres dispositifs			
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies		Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies					
Société d'investissement immobilier cotée		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%			
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art.244 quater W ☐							
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)							
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt							
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.							
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice du formulaire n°2065)							
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%							
F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n°2065)							
1. Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258 (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre :							
☐							
2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258, indiquer le nom, adresse et n° d'identification fiscale de l'entité désignée :							
						N°	
3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258 par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre :							
☐							
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et n° d'identification fiscale de la société tête de groupe :							
						N°	
G SI L'ENTREPRISE UTILISE UNE COMPTABILITÉ INFORMATISÉE, COCHEZ LA CASE							
☐							
Dans ce cas, nom du logiciel utilisé							
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n°2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez les informations pour télédéclarer et les notices des classes fiscales sur www.impots.gouv.fr							
Noms et adresses :							
Du professionnel de l'expertise comptable : CABINET CROZATIER, 12 rue Gilbert Romme, 63000 CLERMONT-FERRAND, Tel. 0473377485							
Du conseil :							
Du CGA ou du viseur conventionné :							
N° d'agrément du CGA/OGMA/Viseur :							
CGA/OMGA		Viseur conventionné		Identité du déclarant :			
				Date: 23062021 Lieu: OZOIR LA FERRIERE			
				Qualité et nom du signataire: MONSIEUR PARIS RAPHAEL, GERANT			
				Signature:			
ECF ☐ Prestataire							

F	REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES
---	--

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾		payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres		b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾					c	
Montants des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					d	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾					e	
					f	
					g	
					h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾					i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					j	
Montants des revenus répartis ⁽⁵⁾					Total (a à h)	

G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

[illegible]

H	DIVERS
---	--------

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)	
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)	

CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

REMUERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.



2021	Détermination et suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report en application de l'article 212 bis du CGI	2464
------	---	------

(À souscrire par les sociétés indépendantes non membres d'un groupe fiscal et par les sociétés membres d'un groupe fiscal pour la détermination de leur résultat comme si elles étaient imposées séparément)

Désignation de l'entreprise : A CAPELLA

Adresse de l'entreprise : 27 RUE FRANCOIS DE TESSAN 77330 OZOIR LA FERRIERE

SIRET : 33336381000057

Exercice ouvert le : 01012020

et clos le : 31122020

I – Montant de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice

A- Règles de droit commun

Charges financières nettes de l'exercice déterminées au niveau du groupe fiscal	(a)	
EBITDA fiscal de l'exercice déterminé au niveau du groupe fiscal	(b)	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice (montant le plus faible entre : $(a) - 30\% \times (b)$ et $(a) - 3\,000\,000\,€$)	(c-1)	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice, après application du complément de déduction de 75 % (régime spécial applicable aux entreprises autonomes) : $(c-1) - 75\% \times (c-1)$	(c-2)	

B- Clause de sauvegarde en faveur des entreprises membres d'un groupe consolidé

Ratio fonds propres/actifs déterminé au niveau du groupe fiscal en %	(d)	
Ratio fonds propres/actifs du groupe consolidé en %	(e)	
Si (d) est supérieur ou égal à (e) : Complément de déduction des charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice : $75\% \times (c-1)$	(f)	

C- Règles applicables aux situations de sous-capitalisation

Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du premier plafond de sous-capitalisation, afférent aux dettes contractées auprès d'entreprises non liées ou auprès d'entreprises liées non membres du groupe fiscal, pour la part n'excédant pas une fois et demie les fonds propres	(g)	
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du second plafond de sous-capitalisation, afférent à la part des dettes contractées auprès d'entreprises liées non membres du groupe fiscal, excédant une fois et demie les fonds propres	(h)	

II – Suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report

A- Suivi des charges financières nettes en report

Stock de charges financières nettes restant à imputer à l'ouverture de l'exercice (y compris le solde de la fraction d'intérêt mentionné au 13ème alinéa de l'article 223 B du CGI, non imputé à la clôture du dernier exercice ouvert avant le 1er janvier de l'année N-1)	(i)	
Montant des charges financières nettes en report transférées	(i bis)	
Dont montant des charges financières nettes transférées de plein droit (art.209-II-2 du CGI)	(i ter)	
Nombre d'opérations sur l'exercice concernées par le transfert de plein droit (2)	(i Quater)	
Montant de charges financières nettes en report imputé au titre de l'exercice	(j)	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice : $(c-1) - (f)$ ou $(g) + \frac{1}{2} \times (h)$	(k)	
Stock de charges financières nettes restant à imputer à la clôture de l'exercice : $(i) + (i\ bis) - (j) + (k)$	(l)	

B- Suivi des capacités de déduction inemployées en report

		Stock à l'ouverture de l'exercice	Capacités de déduction inemployées transférées de plein droit (art.209-II-2 du CGI)	Capacités de déduction employées au titre de l'exercice (1)	Stock à la clôture de l'exercice
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5	(m)				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4	(n)				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3	(o)				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2	(p)				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1	(q)				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N	(r)				

(1) Cette colonne peut être servie si (g) est supérieur à $(c-1) - (f)$

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et SIREN) dont proviennent les déficits, charges et/ou capacités de déduction et le montant du transfert.

et clos le : **31122020**

TAUX RÉDUIT D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
Détermination des bénéfices soumis au taux réduit
(CGI art. 219-I-b ; ann. III, art. 46 quater-0 ZZ bis A)

IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ	
Désignation de la société et adresse du principal établissement	Adresse du siège social (si différente de l'adresse ci-contre)
A CAPELLA 27 RUE FRANCOIS DE TESSAN 77330 OZOIR LA FERRIERE	
N° SIRET du principal établissement	Code APE
33336381000057	5911C

I. RÉSULTATS DE L'EXERCICE

A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun

a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs (tableau 2058 A, ligne XI ou tableau 2033 B, ligne 352)	12 495
b	Dont plus-value nette à court terme (tableau 2059 A, total colonne 11 ou tableau 2033 C, ligne 596)	
c	Déficits ou amortissements réputés différés imputés au titre de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XL ou tableau 2033 B, ligne 360)	

B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme

d	Plus-value nette à long terme de l'exercice (pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058 A, ligne WV)	
e	Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI (tableau 2059 A, ligne 17 ou tableau 2033 C, ligne 591)	
f	Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice (pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058 A, ligne WW et XB)	

II. BÉNÉFICES SOUMIS AU TAUX RÉDUIT

g	Montant maximum éligible au taux réduit : $38\,120 \times \text{durée de l'exercice (en mois)} / 12$	38 120
h	Dont plus-value nette à court terme imposable (1)	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	12 495
j	Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI (2)	
k	Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI	
Total lignes h à k		12 495

III. BÉNÉFICES SOUMIS AU TAUX NORMAL

Total des lignes (a-c-h-i) à reporter cadre C-1 de l'imprimé n° 2065

IV. PLUS-VALUE NETTE À LONG TERME SOUMISE AU TAUX DE 19 %

Total des lignes (d-j-k), report du cadre C-2 de l'imprimé n° 2065

- (1) La plus-value nette à court terme peut être soumise au taux réduit par priorité sur les autres éléments concourant à la détermination du résultat imposable dans les conditions de droit commun.
- (2) Le résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets peut être soumis au taux réduit par priorité sur les autres éléments concourant à la détermination de la plus-value nette à long terme de l'exercice.

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

Néant

IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ	
Désignation de la société et adresse du principal établissement	Adresse du siège social (si différente de l'adresse ci-contre)
A CAPELLA 27 RUE FRANCOIS DE TESSAN 77330 OZOIR LA FERRIERE	
N° SIRET du principal établissement	Code APE
33336381000057	5911C

[illegible][illegible][illegible]

(1) Cession, souscription de capital, annulation, rachat.

1

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A 2021

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise **A CAPELLA**Néant * ☐Adresse de l'entreprise **27 RUE FRANCOIS DE TESSAN 77330 OZOIR LA FERRIERE**SIRET **3 3 3 3 6 3 8 1 0 0 0 0 5 7**Durée de l'exercice en nombre de mois* **12**Durée de l'exercice précédent* **12**

				Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 2 0		Exercice N-1 clos le 3 1 1 2 2 0 1 9	
ACTIF		Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3	Net 4		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles { Fonds commercial* Autres*	010	012				
		014	016				
	Immobilisations corporelles*	028	030	2 829	3 702	2 529	
	Immobilisations financières* (1)	040	042				
	Total I (5)	044	048	2 829	3 702	2 529	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS						
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050	052				
	Marchandises*	060	062				
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066				
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés* Autres* (3)	068	070			12 005	
		072	074	4 814	4 814	4 818	
	Valeurs mobilières de placement	080	082				
	Disponibilités	084	086	109 849	109 849	56 944	
	Charges constatées d'avance*	092	094				
	Total II	096	098	114 663	114 663	73 768	
Total général (I + II)		110	112	2 829	118 365	76 297	
PASSIF				Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*	120		7 622	7 622		
	Écarts de réévaluation	124					
	Réserve légale	126		762	762		
	Réserves réglementées*	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* 131)	132		8 610	8 610		
	Report à nouveau	134		36 008	16 879		
	Résultat de l'exercice	136		35 741	19 129		
	Provisions réglementées	140					
	Total I	142		88 743	53 002		
	Provisions pour risques et charges Total II		154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés*	166		12 755	17 253		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ... 169) 1 984	172		16 867	6 043		
	Produits constatés d'avance	174					
Total III		176		29 622	23 296		
Total général (I + II + III)		180		118 365	76 297		
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an 193	(4) Dont dettes à plus d'un an 195					
	(2) Dont créances à plus d'un an 197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice* 182		1 924			
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs 199	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice* 184					

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B 2021

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise **A CAPELLA**Néant * ☐**A — RÉSULTAT COMPTABLE**

Formulaire déposé au titre de l'IR

018

Exercice N clos le
3 1 1 2 2 0 2 0Exercice N-1 clos le
3 1 1 2 2 0 1 9

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	209		210					
	Production vendue { biens dont export et livraisons intracommunautaires services* }	215		214	112 779	209 929			
		217		218					
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222					
	Production immobilisée*			224					
	Subventions d'exploitation reçues			226	26 000				
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres produits			230	8	0			
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232	138 787	209 929			
	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)			234					
	Variation de stock (marchandises)*			236					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238					
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*			240					
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : — mobilier : — immobilier :)			242	39 571	108 842			
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE*)	243	1 290	244	2 115	888			
	Rémunérations du personnel*			250	28 948	37 595			
	Charges sociales			252	14 578	22 156			
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Dotations aux amortissements*			254	752	745			
	Dotations aux provisions			256					
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*	259		262	13 329	14 032		
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260						
	Total des charges d'exploitation (II)			264	99 292	184 257			
	I — RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270	39 495	25 672			
	Produits financiers (III)			280					
	Produits exceptionnels (IV)			290		60			
	Charges financières (V)			294					
	Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347		300	1 880	2 743		
dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		348							
Impôts sur les bénéfices* (VII)			306	1 874	3 860				
2 — BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) — Charges (II+V+VI+VII)			310	35 741	19 129				
B — RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2		312	35 741	314			
Régime des entreprises	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316					
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318					
	Provisions non déductibles*			322					
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	1 874				
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		330	880				
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		Part de loyers dispensés de réintégration (art. 239 sexies D)	249					
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998					
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999					
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997			
	Deductions	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU-TE (44. octies et octies A)	987	Basins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991		342
Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)		981	JEI (44. sexies A)	989					
ZRD (44. terdecies)		127	ZRR (44. quindécies)	138	Basins urbains à dynamiser BUD (art. 44 sexdecies)	992			
ZFANG (44. quaterdecies)		345	Investissements outre-mer	344	Zone de développement prioritaire (44. septdecies)	993			
Dont divers		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	655	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	643	Créance report en arrière du déficit	346	350	26 000
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)	645	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)	647	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)	990		
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)	648	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite	641	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	649		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfices col. 1	352	12 495	354		
Déficits		Déficit de l'exercice reporté en arrière* (Entreprises I.S. seulement)			356				
		Déficits antérieurs reportables :*		dont imputés sur le résultat :			360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfices col. 1	370	12 495	372		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033 (N° 100 BIC RS).

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

DIVERS À RÉINTÉGRER (détail de la rubrique 330 sur 2033-B)	
Libellé	Montant
Factures perdues	880
TOTAL	880

[illegible]

③

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C
2021Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : A CAPELLA

Néant * ☐

I		IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
		ACTIF IMMOBILISÉ									Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406			
	Autres	410		412		414		416			
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426			
	Constructions	430		432		434		436			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446			
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456			
	Matériel de transport	460		462		464		466			
	Autres immobilisations corporelles	470	4 607	472	1 924	474		476	6 531		
Immobilisations financières		480		482		484		486			
TOTAL		490	4 607	492	1 924	494		496	6 531		

II		AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES								
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506		
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520		522		524		526		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546		
	Matériel de transport	550		552		554		556		
	Autres immobilisations corporelles	560	2 078	562	752	564		566	2 829	
TOTAL		570	2 078	572	752	574		576	2 829	

III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values						
					Court terme *	Long terme					
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	19 % (6)	15 % ou 12,8 % (7)	0 % (8)			
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589			
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations		590	583	594	595		
TOTAL					596	585	597	599			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-V007.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : A CAPELLA

Néant * ☐

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées*	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	982ter	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996	

VI DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI	325		381
	dont cotisations facultatives Madelin	327		
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite			380
	dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326		
N° du centre de gestion agréé				388
Montant de la TVA collectée				374 22 556
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)				378 5 503
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant				399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				398
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				397

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° SIREN) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

A CAPELLA				Néant * ☐	
Exercice ouvert le : 01012020		et clos le : 31122020		Durée en nombre de mois 12	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS					
Effectifs moyens du personnel * :				376	
dont apprentis				657	
dont handicapés				651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale				861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE					
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				105	
TOTAL 1				106	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)				115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				143	
Subventions d'exploitation reçues				113	
Variation positive des stocks				111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				153	
TOTAL 2				144	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)					
Achats				121	
Variation négative des stocks				145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				150	
TOTAL 3				152	
IV - Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée				(TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3) 137	
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, reportez un montant à égal à 0 au cadre C du n° 1329-DEF).				117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD					
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		020			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022		Effectifs au sens de la CVAE *	023
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)					026
Période de référence		024		160	
Date de cessation				186	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148, des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD au § déclaration des effectifs.

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F 2021

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1
2

(1) Néant * ☐

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 2 0

N° SIRET

3 3 3 3 6 3 8 1 0 0 0 0 5 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

A CAPELLA

ADRESSE (voie)

27 RUE FRANCOIS DE TESSAN

CODE POSTAL

77330

VILLE

OZOIR LA FERRIERE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	0	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	0
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	3	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	500

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique PARIS Prénom(s) Raphael

Nom marital % de détention 30,00 Nb de parts ou actions 150

Naissance : Date 17/06/1975 N° Département 75 Commune PARIS Pays France

Adresse : N° 21 Voie Rue Francois de Tesson

Code Postal 77030 Commune OZOIR LA FERRIERE Pays FRANCE

Titre (2) M Nom patronymique DUPUIS Prénom(s) Bruno

Nom marital % de détention 45,00 Nb de parts ou actions 225

Naissance : Date 16/05/1972 N° Département 92 Commune BOULOGNE BILLANCOURT Pays France

Adresse : N° 41 Voie Rue Montgermont

Code Postal 77690 Commune MONTIGNY SUR LOING Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télétransmises.

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F 2021

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

2
2

(1) Néant * ☐

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 2 0

N° SIRET

3 3 3 3 6 3 8 1 0 0 0 0 5 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

A CAPELLA

ADRESSE (voie)

27 RUE FRANCOIS DE TESSAN

CODE POSTAL

77330

VILLE

OZOIR LA FERRIERE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	0	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	0
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	3	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	500

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique SAUVEAUX Prénom(s) Goeffrey

Nom marital % de détention 25,00 Nb de parts ou actions 125

Naissance : Date 07/04/1986 N° Département 94 Commune NOGENT SUR MARNE Pays France

Adresse : N° 9 Voie Rue Missak Manouchian

Code Postal 93110 Commune ROSNY SOUS BOIS Pays FRANCE

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de la même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G 2021

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant * ☐

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 2 0

N° SIRET

3 3 3 3 6 3 8 1 0 0 0 0 5 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

A CAPELLA

ADRESSE (voie)

27 RUE FRANCOIS DE TESSAN

CODE POSTAL

77330

VILLE

OZOIR LA FERRIERE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

0

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 54 quater
du Code général des impôts)

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

Désignation de l'entreprise **A CAPELLA**

Adresse **27 RUE FRANCOIS DE TESSAN 77330 OZOIR LA FERRIERE**

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice 1									
NOM, PRÉNOM, EMPLOI OCCUPÉ ET ADRESSE COMPLÈTE									
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

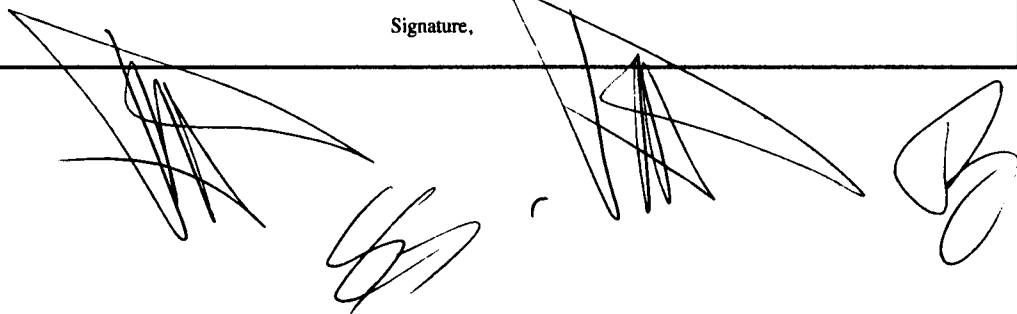
RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice 6)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 1 à 4 5
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice 2)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice 3)	Valeur des avantages en nature (v. notice 4)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice 5)	aux véhicules et autres biens (v. notice 7)		aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice 8)	TOTAL DES COLONNES 5 à 8 9	
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**								

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS		10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 65 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)		
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement		
Total		

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice 10) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables 11	
- de l'exercice 2020 (total col. 9 + total col. 10) 10		- de l'exercice 2020 11	
- de l'exercice précédent 10		- de l'exercice précédent 11	
Nom et qualité du MONSIEUR PARIS RAPHAEL, GERANT		À OZOIR LA FERRIERE le 23062021	
Signature,			

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.



RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔTS

2069-RCI

Si PME au sens communautaire, cochez la case ☐

Société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés :

Nom, adresse :

SIREN :

Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre : ☐

I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔTS DISPENSÉS DE DÉCLARATION SPÉCIALE

Crédit d'impôt (1)	Montant	(1) Dans la colonne "Crédit d'impôt" vous devez saisir un code à 3 lettres parmi :
		"CSV" Crédit d'impôt en faveur des entreprises de spectacles vivants musicaux ou de variétés et crédit d'impôt en faveur des représentations théâtrales d'œuvres dramatiques "FOR" Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise "AUD" Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres audiovisuelles "CIN" Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres cinématographiques "CCI" Crédit d'impôt pour dépenses de production de films et d'œuvres audiovisuelles étrangers "CIC" Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi "RAC" Crédit d'impôt pour le rachat d'une entreprise par ses salariés "MEC" Réduction d'impôt au titre du mécénat "VEL" Réduction d'impôt pour mise à disposition d'une flotte de vélos "REB" Crédit pour la rénovation énergétique des bâtiments à usage tertiaire "BLC" Crédit pour l'abandon des loyers par les bailleurs de locaux commerciaux "AUT" Autres crédits d'impôts

CRÉDIT D'IMPÔT POUR LA COMPÉTITIVITÉ ET L'EMPLOI

Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte	1
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail	3
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	5
Montant du CICE préfinancé	
En présence de CICE, saisir "CIC" dans "Crédit d'impôt (1)", et dans "Montant", saisir (ligne 1 x 9 %) + (ligne 3 x 9 %) x 10/90 + ligne 5. [A partir du 01/01/2019, le CICE s'applique aux rémunérations n'excédant pas 2,5 fois le SMIC versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte. Le taux est de 9 %.]	

RÉDUCTION D'IMPÔT EN FAVEUR DU MÉCÉNAT (2)

Montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE	
Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris	

(2) Si le montant des dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt en faveur du mécénat est supérieur à 10 000 € au cours de l'exercice, remplir le tableau IV.

II - CRÉDITS D'IMPÔTS AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE

Crédit d'impôt (2)	Montant	(2) Dans la colonne "Crédit d'impôt" vous devez saisir un code à 3 lettres parmi :
		"BIO" Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique "CIR" Crédit d'impôt en faveur de la recherche "CIV" Crédit d'impôt en faveur des créateurs de jeux vidéo "ART" Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art "FAM" Crédit d'impôt famille "PHO" Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres phonographiques "COR" Crédit d'impôt pour investissement en Corse "COL" Crédit d'impôt pour investissement outre-mer dans le secteur du logement social "CIO" Crédit d'impôt pour investissement outre-mer dans le secteur productif "RTA" Crédit d'impôt pour remplacement temporaire de l'exploitant agricole "PTR" Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé "CPE" Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique "PVM" Crédits d'impôts afférents aux valeurs mobilières "AUT" Autres crédits d'impôts

Si vous avez saisi AUT, précisez le crédit d'impôt :

Si vous avez saisi CIR, précisez le montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM :

III - CAS PARTICULIERS

CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N		(3) Dans la colonne "Crédit d'impôt" vous devez saisir un code à 3 lettres parmi :
Crédit d'impôt (3)	Montant	
		"BIO" Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique "APR" Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage "PTZ" Crédit d'impôt en faveur de la première accession à la propriété "CIR" Crédit d'impôt en faveur de la recherche "MAI" Crédit d'impôt en faveur des maîtres restaurateurs "ART" Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art "FOR" Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise "CIC" Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi "PTR" Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé "CPE" Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique "REB" Crédit pour la rénovation énergétique des bâtiments à usage tertiaire "BLC" Crédit pour l'abandon des loyers par les bailleurs de locaux commerciaux
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois		
Crédit d'impôt (3)	Montant	

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télétransmises.

IV – MÉCÉNAT – LISTE DES BÉNÉFICIAIRES FINAUX

[illegible]

¹ L'entreprise se fait communiquer par l'organisme collecteur l'identité du bénéficiaire final ainsi que le montant et la date des versements correspondants et, le cas échéant, la valeur des biens et services reçus, directement ou indirectement, en contrepartie. Il en va de même lorsque l'entreprise effectue des dons et versements à des organismes éligibles au régime fiscal du mécénat tels que les fonds de dotation, les fondations et associations reconnues d'utilité publique, les fondations d'entreprises qui les reversent à d'autres organismes eux-mêmes éligibles dans les conditions prévues à l'article 238 bis du CGI (cf. §150 du BOI-BIC-RI-CI-20-30-20).

² Valeur des biens et services reçus directement ou indirectement en contrepartie.

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

A CAPELLA

Siège social : 27 RUE FRANÇOIS DE TESSAN 77330 OZOIR LA FERRIERE
SARL au capital de 7 622 euros - Siret 33336391000957 - APE 5911C

RAPPORT DE GESTION DE LA GÉRANCE SUR LES OPÉRATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020

Chers associés

Le présent rapport de gestion a été établi pour vous informer avant l'assemblée générale ordinaire qui a pour but l'approbation des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2020.

Les convocations prescrites vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévues par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

1. SITUATION DE LA SOCIÉTÉ PENDANT L'EXERCICE ÉCOULÉ :

La monnaie de présentation des comptes est l'euro.

1.1 Activité de la société :

Les chiffres d'affaires des deux derniers exercices sont présentés ci-dessous. Par rapport à l'exercice précédent, le chiffre d'affaires a diminué de -97 149 euros.

CHIFFRE D'AFFAIRES	Exercice clos le 31/12/2020	Exercice clos le 31/12/2019
	112 779	209 929
VARIATION 2020 / 2019	-46,28%	

1.2 Présentation des états financiers :

Le compte de résultat simplifié de l'exercice écoulé, comparé à celui de l'exercice précédent, se présente comme suit :

	Exercice clos le 31/12/2020	Exercice clos le 31/12/2019	Variation euros	Variation %
Produits d'exploitation	135 787	209 929	-71 142	-33,89
Charges d'exploitation	99 292	184 257	-81 965	-16,11
Résultat d'exploitation	39 495	25 672	13 823	53,81
Résultat financier				
Résultat exceptionnel	-1 880	-2 683	801	NS
Impôt sur les bénéfices	1 874	3 860	-1 986	-51,45
Participation des salariés				
Résultat net	35 741	19 129	16 613	86,85

Au cours de l'exercice, la société a réalisé des investissements qui se répartissent comme suit :

- Immobilisations incorporelles : 0 euros
- Immobilisations corporelles : 1 924 euros
- Immobilisations financières : 0 euros

Le niveau des investissements réalisés en 2020 est de 1 924 euros et la dotation aux amortissements s'élève à 752 euros.

1.3 Capitaux propres :

La situation des capitaux propres (avant répartition), comparée à celle de la fin de l'exercice précédent, se présente de la façon suivante :

	31/12/2020	31/12/2019	Variation
Capitaux propres (avant répartition)	88 743	53 002	35 741
Capital social	7 622	7 622	
Capitaux propres / Capital social	11,64	6,95	4,69

1.4 Modifications apportées au mode de présentation des comptes annuels ou aux méthodes d'évaluation auxiliaires les années précédentes :

Nous vous précisons que les états financiers qui vous sont présentés ne comportent aucune modification par rapport à ceux de l'exercice précédent, que ce soit au niveau de la présentation des comptes ou au niveau des méthodes d'évaluation.

1.5 Activité des filiales et des sociétés contrôlées :

Néant.

1.6 Prises de participations ou prises de contrôle :

Au cours de l'exercice, nous vous informons n'avoir pris aucune participation dans une société quelle qu'elle soit.

1.7 Participations croisées :

Néant.

1.8 Cession de participations :

Néant.

1.9 Charges non déductibles visées à l'article 39-4 du code général des impôts :

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du code général des impôts, nous vous précisons que le montant global des charges non fiscalement déductibles visées à l'article 39-4 du code général des impôts, s'est élevé à 879,64 euros.

II. AFFECTATION DES RÉSULTATS - DIVIDENDES VERSÉS AU TITRE DES TROIS EXERCICES

PRÉCÉDENTS ET AVOIR FISCAL CORRESPONDANT :

Ainsi que vous pouvez le constater, déduction faite de toutes les charges et de tous impôts et amortissements, les comptes qui vous sont présentés font ressortir un montant à disposition de l'assemblée de 81 121,04 euros qui se compose des éléments suivants :

Bénéfice de l'exercice clos le 31/12/2020	35 741,35
Rapport à nouveau	36 007,58
Reserves disponibles	9 372,11
Total	81 121,04

Nous vous proposons l'affectation suivante :

Distributeur de dividendes	
Résultat	
Rapport à nouveau	81 121,04
Total	81 121,04

Conformément à la loi, il est rappelé que les distributions faites au titre des trois derniers exercices ont été les suivantes :

Exercice	Dividende distribué	Part éligible à l'abatement
2019		
2018		
2017		

Le taux d'abatement est de 40 % pour les distributions réalisées à partir du 1^{er} janvier 2006.

III. ACTIVITÉS EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT :

Notre société n'a pas comptabilisé de frais de cette nature au cours de l'exercice. Elle n'a pas engagé de programme de recherche.

IV. ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA DATE DE CLÔTURE DE L'EXERCICE :

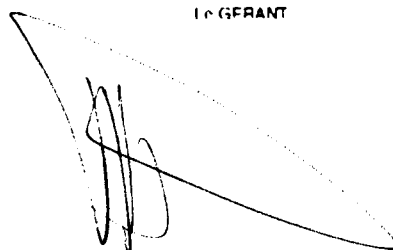
Néant.

V. APPROBATION DES COMPTES, QUITUS :

Au cours de l'assemblée, vous aurez à approuver les comptes, à affecter le résultat et à donner quitus de sa gestion à votre gérant.

Nous espérons que les propositions qui précèdent recevront votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

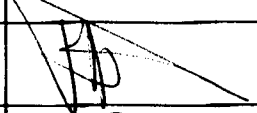
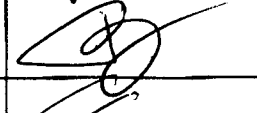
Le GÉRANT



A CAPELLA

Siège social : 27 RUE FRANCOIS DL TESSAN 77330 OZOIR LA FERRILHE
SARL au capital de 7 622 euros - Siret 3333638100005 / - APE 5911C

FEUILLE DE PRÉSENCE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 23 JUIN 2021

Nom et prénom	Nombre de parts	Représenté par	Émargement
M. PARIS Raphaël	150		
M. DUPUIS Bruno	225		
M. SAUVEAUX Godfrey	125		

Certifiée exacte et arrêtée, la présente feuille de présence faisant apparaître 3 associés ou représentés porteurs de 500 parts exprimant un nombre égal de voix

Le GERANT



A CAPELLA

Siège social : 27 RUE FRANCOIS DE TESSAN 77330 OZOIR LA FERRIERE
SARL au capital de 7 622 euros - Siret 33336381000057 - APE 5911C

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE STATUANT SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020

Le 23 juin 2021 à 17 heures, les associés de la société A CAPELLA, société à responsabilité limitée au capital de 7 622 euros, se sont réunis au siège social 27 RUE FRANCOIS DE TESSAN 77330 OZOIR LA FERRIERE en assemblée ordinaire sur la convocation faite conformément aux dispositions

Étaient présents

- M PARIS Raphaël demeurant 21 Rue François de Tesson à OZOIR LA FERRIERE titulaire de 150 parts
- M DUPUIS Bruno demeurant 41 Rue Montgermont à MONTIGNY SUR LOING titulaire de 225 parts
- M SAUVEAUX Geoffrey demeurant 9 Rue Missak Manouchian à ROSNY SOUS BOIS titulaire de 125 parts

L'assemblée est présidée par MONSIEUR PARIS RAPHAËL, gérant

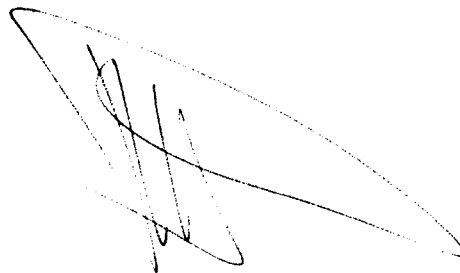
Le Président constate que les associés présents ou régulièrement représentés, possédant ensemble 500 parts sociales, représentent plus de la moitié des parts sociales et qu'en conséquence l'assemblée est habilitée à prendre toutes décisions ordinaires, conformément aux dispositions statutaires

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- les récapitulés des lettres recommandées de convocation
- les pouvoirs des associés représentés par des mandataires
- le rapport de gestion
- l'inventaire
- les comptes annuels
- le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée

Le Président déclare que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité de la société et les comptes de l'exercice clos le 31/12/2020
- Examen, approbation des comptes et affectation des résultats
- Quitus à la gérance
- Questions diverses



Puis, lecture est donnée du rapport du gérant. La discussion est ouverte. Diverses observations sont présentées. Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour.

Première résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve le rapport de gestion, ainsi que l'inventaire et les comptes de l'exercice 2020 tels qu'ils ont été présentés par la gérance et qui font apparaître, pour ledit exercice, un résultat bénéficiaire de 35 741,35 euros.

L'assemblée approuve les opérations traduites par ces comptes et accomplies par la gérance au cours de l'exercice écoulé.

Elle approuve également le montant global des dépenses et charges non déductibles des bénéfices assujettis à l'impôt sur les sociétés s'élevant à 879,64 euros et l'impôt sur les bénéfices des sociétés de 1 874,00 euros.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier à la gérance de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Seconde résolution

Les comptes présentés font ressortir un montant total à disposition de l'assemblée de 81 121,04 euros qui se compose des éléments suivants :

Bénéfice de l'exercice clos le 31/12/2020	35 741,35
Report à nouveau	36 007,58
Réserves distribuables	9 372,11
Total	81 121,04

L'assemblée générale, sur la proposition de la gérance, décide l'affectation suivante :

Distribution de dividendes	
Réserve	
Report à nouveau	81 121,04
Total	81 121,04

Conformément à la loi, il est rappelé que les distributions faites au titre des trois derniers exercices ont été les suivantes :

Exercice	Dividende distribué	Part éligible à l'abattement
2019		
2018		
2017		

Le taux d'abattement est de 40 % pour les distributions réalisées à partir du 1^{er} janvier 2006.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution

L'assemblée générale, statuant à titre ordinaire, confère au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait, conformes du procès verbal de la présente assemblée, les pouvoirs nécessaires pour l'accomplissement de toutes formalités légales ou réglementaires partout où besoin sera.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Information des associés sur les nouvelles dispositions fiscales relatives aux dividendes

Prélèvement fiscal

Les associés sont informés que les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, qui perçoivent des revenus éligibles à l'abattement de 40 %, subissent un prélèvement forfaitaire obligatoire de 21 % (acompte qui sera déduit de l'impôt sur le revenu)

Prélèvement social

Les associés sont également informés que les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont effectués à la source.

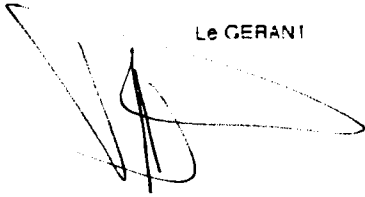
En pratique

En pratique, la société versera un dividende amputé de 36,5 % (21 % au titre du prélèvement fiscal forfaitaire obligatoire et 15,5 % au titre des prélèvements sociaux).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures

De tout ce qui précède il a été dressé le présent procès verbal qui a été signé par la gérance et visé par plusieurs des associés présents à l'assemblée.

Le GERANT

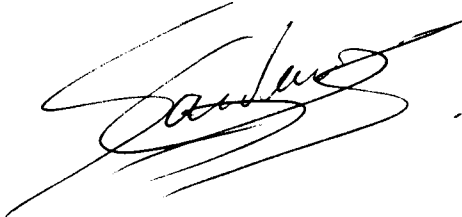


M SAUVEAUX Goeffrey

M PARIS Raphael



M DUPUIS Bruno



A CAPELLA

Siège social 27 RUE FRANCOIS DE TESSAN 77330 OZOIR LA FERRIERE
SARL au capital de 7 622 euros - Siret 33336381000057 - APE 5911C

TEXTE DE LA RÉSOLUTION D'AFFECTATION PROPOSÉE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 23 JUIN 2021 ARTICLE 44 - DÉCRET 83 - 1020 DU 29 NOVEMBRE 1983

Seconde résolution

Les comptes présentés font ressortir un montant total à disposition de l'assemblée de 81 121,04 euros qui se compose des éléments suivants :

Bénéfice de l'exercice clos le 31/12/2020	35 741,35
Report à nouveau	36 007,58
Réserves distribuables	9 372,11
Total	81 121,04

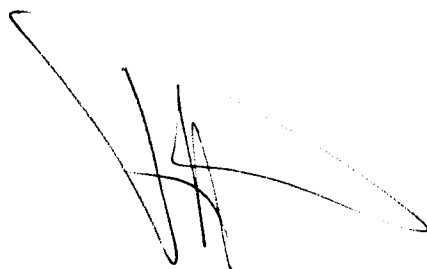
L'assemblée générale, sur la proposition de la gérance, décide l'affectation suivante

Distribution de dividendes	
Reserve	
Report à nouveau	81 121,04
Total	81 121,04

Conformément à la loi, il est rappelé que les distributions faites au titre des trois derniers exercices ont été les suivantes :

Exercice	Dividende distribué	Part éligible à l'abatement
2019		
2018		
2017		

Le taux d'abatement est de 40 % pour les distributions réalisés à partir du 1er janvier 2006.



A CAPELLA

Siège social : 2/ RUE FRANCOIS DE TESSAN 77330 OZOIR LA FERRIERE
SARL au capital de 7 622 euros - Siret 3333638100005 / - APE 5911C

RÉSOLUTION D'AFFECTATION ADOPTÉE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 23 JUIN 2021 ARTICLE 44 - DÉCRET 83 - 1020 DU 29 NOVEMBRE 1983

Seconde résolution

Les comptes présentés font ressortir un montant total à disposition de l'assemblée de 81 121,04 euros qui se compose des éléments suivants :

Bénéfice de l'exercice clos le 31/12/2020	35 741,35
Report à nouveau	36 007,58
Reserves distribuables	9 372,11
Total	81 121,04

L'assemblée générale, sur la proposition de la gérance, décide l'affectation suivante :

Distribution de dividendes	
Réserve	
Report à nouveau	81 121,04
Total	81 121,04

Conformément à la loi, il est rappelé que les distributions faites au titre des trois derniers exercices ont été les suivantes :

Exercice	Dividende distribué	Part éligible à l'abattement
2019		
2018		
2017		

Le taux d'abattement est de 40 % pour les distributions réalisées à partir du 1er janvier 2006

